

Mireille Grosjean
Grand-Rue 9
Cp 9
2416 Les Brenets
mirejo.mireille chez gmail.com

Les Brenets (NE), le 11 mars 2014

LANGUES EN SUISSE

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Votre prise de position sur l'enseignement des langues dites étrangères en Suisse a retenu toute mon attention. En effet, après avoir vécu dix ans à Winterthur et à Zurich, j'ai appris le dialecte alémanique. Dans cette partie de la Suisse, j'ai enseigné le français pendant sept ans. Ensuite, de retour dans les Montagnes Neuchâteloises, j'ai enseigné l'allemand pendant 31 ans. Le Département de l'Instruction publique de mon canton m'a chargée de gérer les échanges scolaires pendant de longues années ; j'ai écrit « Echanges de classes clé en main », livre « boîte à outils » (pour les profs) de 280 pages qui se trouve actuellement sur le site de l'Association Suisse des Educateurs à la Paix www.asepaix.ch.

La cohésion nationale est très importante, vous l'avez compris et vous êtes prêt à monter au créneau pour la défendre. Je vous félicite et je vous remercie. Mais :

Que dites-vous de l'agence suisse pour les échanges scolaires et estudiantins située à Soleure, qui s'appelle GO ? Voir www.ch-go.ch. Elle est financée par la Fondation pour la collaboration confédérale... et a choisi ce mot anglais « go » pour stimuler la mobilité... (Ce choix a été fait avant votre arrivée au Conseil Fédéral).

Que dites-vous d'une campagne lancée par l'Office Fédéral de la Santé Publique «Feel your power ! » ? (Ce choix a été fait avant votre arrivée au Conseil Fédéral).

Que dites-vous des cartes jaunes de Postfinance où on peut lire « swiss post » là où on lisait dans le temps ces mots dans les trois (ou quatre ?) langues nationales ? (Ce choix a été fait avant votre arrivée au Conseil Fédéral).

Que dites-vous de l'organisation nommée « Get together » chargée de présenter sur la Place Fédérale les quatre langues suisses le 17 août 2013 ? Voir <http://www.get-together.ch/index.php?id=5&L=1>. Manifestation soutenue par l'Office fédéral de la Culture... Les organisateurs m'ont expliqué que, par l'usage de l'anglais, on ne donnait pas la préférence à une des quatre langues suisses. L'OFC est-il « sponsorisé » par Coca-Cola ? On est en pleine « œcocolanisation », phénomène dangereux et pervers.

Veuillez recevoir, Monsieur le Conseiller Fédéral, mes plus respectueuses salutations.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

CH-3003 Berne
OFC

Madame
Mireille Grosjean
Grand-Rue 9
Cp 9
2416 Les Brenets

Notre référence: ANS
Berne, le 18 mars 2014

Votre courrier du 11 mars au Conseiller fédéral Alain Berset

Madame,

Nous vous remercions pour votre courrier du 11 mars adressé au Conseiller fédéral Alain Berset. Nous répondons à votre courrier, l'Office fédéral de la culture étant responsable de l'application de la Loi sur les langues en Suisse.

Nous vous remercions pour votre engagement en faveur des langues nationales, grâce notamment à votre longue expérience professionnelle d'enseignante, qui vous a permis de connaître les enjeux de ce domaine et les défis futurs de l'enseignement des langues en Suisse.

L'utilisation de mots en anglais dans la communication de nos jours est une réalité courante, liée à l'importance de cette langue dans de nombreux secteurs économiques, techniques et scientifiques. Nous n'avons par ailleurs pas la possibilité d'intervenir dans les choix linguistiques de nos partenaires. L'administration fédérale veille toutefois à utiliser dans ses propres textes des termes appropriés et évite d'utiliser des anglicismes inutiles.

Avec nos meilleures salutations,

Stéphanie Andrey

Office fédéral de la culture OFC
Culture et Société
Stéphanie Andrey
Hallwylstrasse 15, 3003 Berne
Tél. +41 31 32 41069, Numéro de fax +41 31 32 27834
stephanie.andrey@bak.admin.ch
www.bak.admin.ch

Mireille Grosjean
Grand-Rue 9
Cp 9
2416 Les Brenets
mirejo.mireille chez gmail.com

Les Brenets (NE), le 22 mars 2014
Par courriel

LANGUES EN SUISSE

Monsieur le Conseiller Fédéral,
Madame Andrey de l'OFC

Votre réponse du 18 mars m'est bien parvenue et je vous en remercie.

J'ai pris connaissance des deux premiers paragraphes, ils n'appellent de moi aucune remarque particulière.

Par contre, j'ai divers commentaires sur le troisième paragraphe.

Je suis très surprise quand je lis dans votre document « l'utilisation des mots en anglais... est une réalité courante.... », ce qui veut dire que vous l'acceptez sans vous poser de questions, comme un état de fait. Or il s'agit d'une stratégie orchestrée depuis environ 1945 par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, financée par de fortes sommes, et qui génère des profits importants à la Grande-Bretagne en particulier. Sur ce point, il faut lire « English only Europe ? » de Robert Phillipson, divers ouvrages de Tove Skutnab Kangas, divers ouvrages de Charles Durand ainsi que le rapport Grin.

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%A9rialisme_linguistique)

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Grin)

Je suis très surprise quand je lis dans votre document « nous n'avons pas la possibilité d'intervenir dans les choix linguistiques de nos partenaires ». Vos partenaires les offices fédéraux par exemple sont à mon avis tenus de respecter la diversité linguistique en Suisse, et la Confédération a le droit d'émettre des directives. « Wer zahlt, der befiehlt » dit le dicton. De plus, elle et ses partenaires vivent des impôts des contribuables, donc c'est avec l'argent du peuple que vous propagez l'anglais. Chose inacceptable à mes yeux.

Votre dernière phrase « L'administration fédérale veille toutefois à utiliser dans ses propres textes des termes appropriés et évite d'utiliser des anglicismes inutiles » laisse la porte ouverte à n'importe quoi, vu qu'on peut discuter sur ce qu'est un anglicisme utile et un anglicisme inutile.

Veillez recevoir, Monsieur le Conseiller Fédéral, Madame Andrey, mes plus respectueuses salutations.

Mireille Grosjean